



SYSTÈME DE SANTÉ À BOUT DE SOUFFLE : **MALADES EN DANGER**

Les retraité·e·s ne veulent plus être victimes d'une politique d'austérité qui réduit l'offre de soins.

Il est malheureux qu'il ait fallu le décès inexplicable d'une femme aux urgences de l'hôpital Lariboisière pour que la lumière se braque sur l'hôpital public et que soit mis en évidence le constat, vécu par nombre de retraité·e·s, de la défaillance des services d'urgence soumis aux économies drastiques et aux restructurations.

Au-delà des urgences, c'est l'ensemble des services hospitaliers qui ne peuvent plus faire face aux besoins, faute de moyens, de lits dans les services pour accueillir les patients, de personnels pour les soigner, dans un système de soins saturé et à bout de souffle.

LES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX SOINS SONT DésORMAIS AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS :

en cinq ans, les délais d'obtention d'un rendez-vous en ville ont été multipliés par cinq : il faut compter en moyenne six jours avant d'avoir un rendez-vous chez un généraliste, cinquante jours pour un cardiologue, soixante jours pour un dermatologue, quatre-vingt jours pour un ophtalmologiste ! De 6 mois à 1 an pour consulter un spécialiste à l'hôpital public, ce qui oblige les malades à se diriger vers les cliniques privées avec des dépassements d'honoraires non couverts par la sécurité sociale. **Véritable fléau pour notre système de santé, les dépassements d'honoraires** ont explosé ces dernières années (14,9 millions pour les ménages en 2017, soit 223 euros par habitant). Pour beaucoup de retraité·e·s, cette situation a pour conséquence immédiate un renoncement aux soins.

30 %, c'est le pourcentage de Français qui renoncent à se soigner. En tout premier lieu, les retraité·e·s qui trop souvent ne peuvent payer des mutuelles de plus en plus chères. Et ce n'est pas l'annonce du « 100 % santé » par la Ministre de la santé qui va régler le problème, il sera en réalité supporté par les assuré·e·s à travers la hausse des cotisations complémentaires.

FACE À CETTE CRISE DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A PRÉSENTÉ LE PLAN SANTÉ 2022.

Qu'en est-il vraiment ? Dans un contexte d'engorgement des urgences, de manque de personnel, et d'expansion des déserts médicaux, le Plan « Ma Santé 2022 » était particulièrement attendu. Ce serait « une transformation en profondeur » du système de santé, pour « répondre aux attentes des patient·e·s » et au « mécontentement des professionnel·le·s de santé ». Pourtant, loin des déclarations spectaculaires, la réalité est tout autre et ne va pas dans le sens d'une amélioration de la situation. Bien au contraire : **c'est l'annonce d'une nouvelle dégradation de l'offre de soins. Ce plan prévoit une « économie » de 1,2 milliard d'euros et 200 000 postes en moins dans les hôpitaux.**

- Plan de fermeture d'hôpitaux tous azimuts.
- Regroupements hospitaliers. Il s'agit de supprimer les doublons de services médicaux, de mettre en concurrence ces services et de les réduire en regroupant sur un seul site les fonctions administratives, techniques et biomédicales (laboratoires et radiologie), les pharmacies, les standards téléphoniques, les cuisines, les magasins hôteliers, etc.
- Croissance de l'activité ambulatoire sans hospitalisation.

Dans ce projet gouvernemental, l'obsession de « l'efficacité » qui remplace l'efficacité, et de la « performance » préférée à la qualité, passe avant l'intérêt des populations. Cela va aggraver la situation dans de nombreux déserts médicaux, c'est tout le pilier de notre système de santé et de protection sociale, longtemps considéré comme le meilleur du monde, qui est attaqué. Nous risquons, à terme, d'assister à une catastrophe sanitaire

**POUR L'HÔPITAL PUBLIC EXIGEONS :
L'ABANDON DE LA POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ,
L'ARRÊT DES RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES !**

Depuis des années, la CGT avance des propositions simples qui s'appuient sur un principe essentiel : seul le service public est capable d'assurer l'égalité de traitement de la population quel que soit le lieu de résidence sur le territoire, quels que soient les revenus, par un réseau de centres de santé rattachés aux hôpitaux de proximité avec des médecins et personnels salariés.

La réponse aux besoins de santé passe par l'équité d'accès au système sanitaire et social. Nous demandons la création de centres de santé publics composés de professionnels qualifiés répartis de façon équilibrée sur le territoire. Le financement pérennisé des établissements de santé et d'action sociale permet de garantir à toutes et tous l'accès à un service public de qualité sans coût supplémentaire pour la population.

A l'AP-HP La casse est entamée avec une restructuration du premier établissement public.

- Plan de fermetures d'hôpitaux tous azimuts : Garches, Beaujon, Hôtel-Dieu, Fernand-Widal, Adélaïde-Hautval, Jean-Verdier, Val-de-Grâce.
- Vente du patrimoine de l'AP-HP, la fermeture annoncée du siège historique de l'avenue Victoria et son déménagement à Saint-Antoine, en constituent les prémices.
- Les 12 regroupements hospitaliers actuels seront à leur tour répartis en 4 ou 3 GH. Première étape, création en septembre 2019 des « supra GH AP-HP » (5 pour Paris).
- Annonce de la suppression de 800 postes non médicaux en 2019.
- Croissance de l'activité ambulatoire sans hospitalisation.
- Casse du statut particulier de l'AP-HP.



**LA CGT FAIT DES PROPOSITIONS SUR
LE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE :**

- Réforme du financement de la Sécurité Sociale avec la mise en place d'une double modulation des cotisations patronales favorisant les entreprises dont la masse salariale augmente et pénalisant les autres.
- Arrêt des exonérations de cotisations sociales.
- Création d'une contribution sociale assise sur les revenus financiers.
- Soumission à cotisations sociales des plans d'épargne d'entreprises et l'intéressement...
- Suppression de la CSG.

**POUR LES RETRAITÉ·E·S, AVOIR UN BON SYSTÈME DE SOINS
ÇA FAIT PARTIE DU DROIT AU « BIEN VIEILLIR » !**

**POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS
J'ADHÈRE À LA CGT**

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Branche professionnelle d'origine.....
Courriel..... Tél.....
Bulletin à retourner à : USR CGT PARIS - 85, rue Charlot - 75003 PARIS